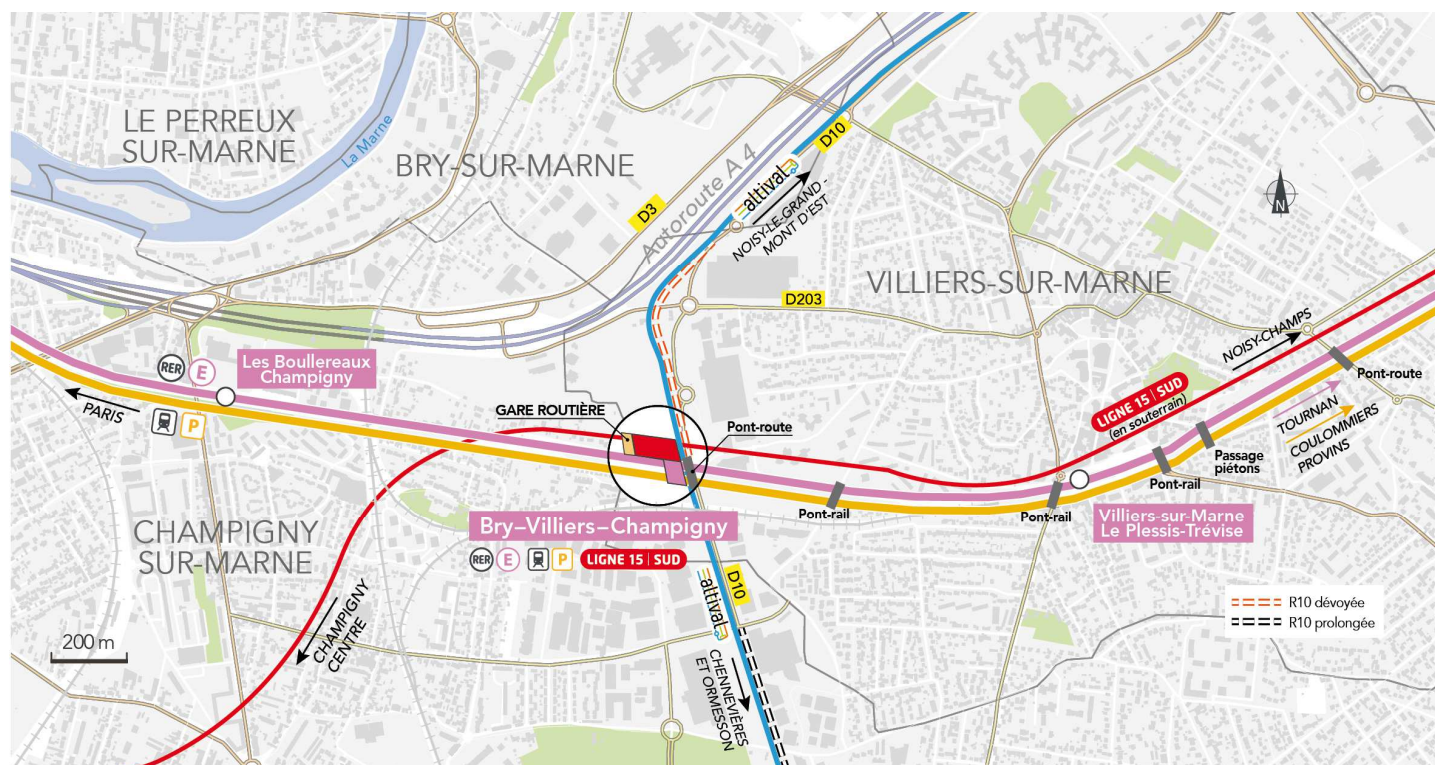


Gare RER E et ligne 15 de Bry-Villiers-Champigny : la concertation commence ce lundi 6 juin



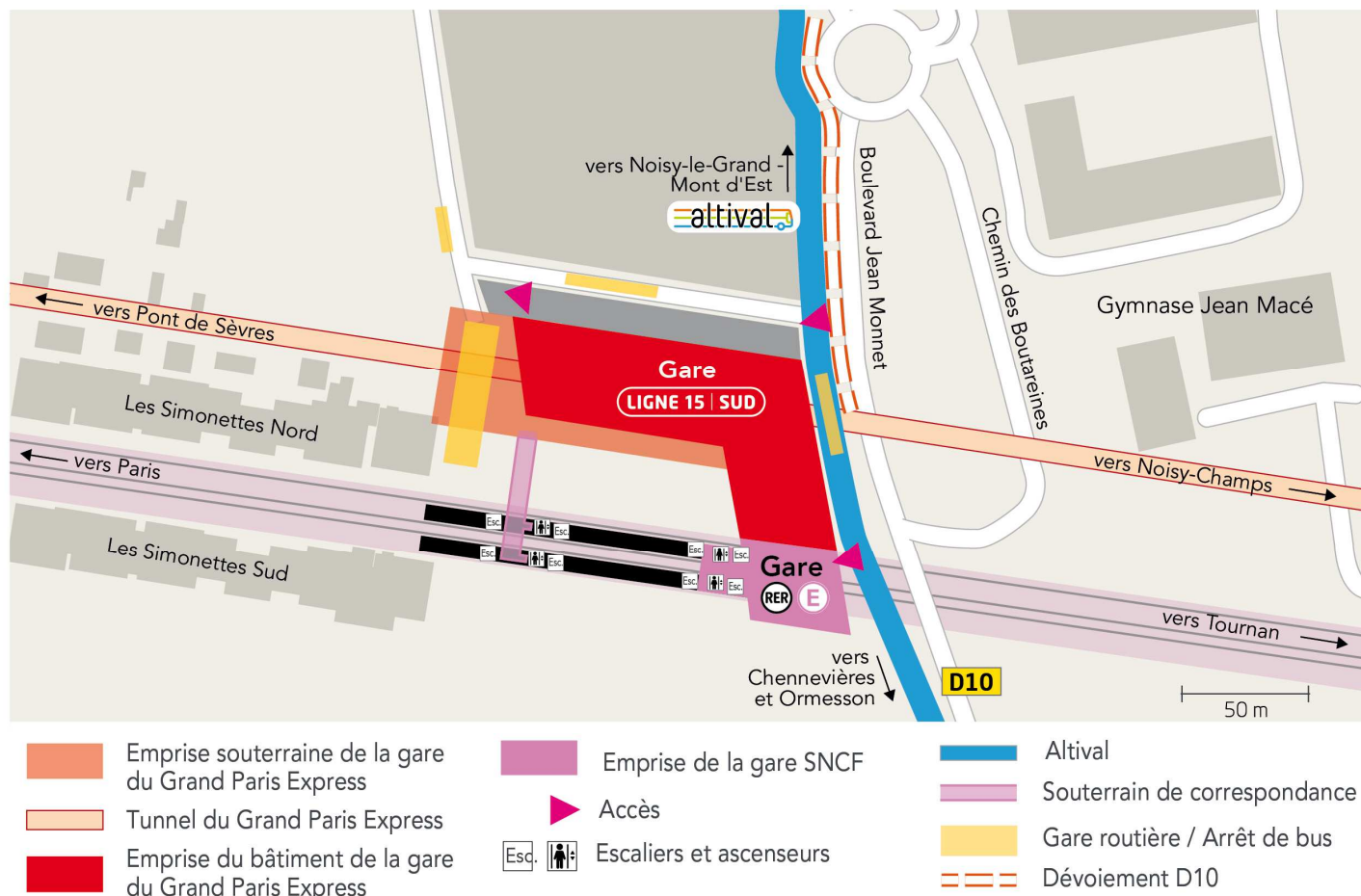
C'est ce lundi 6 juin que démarre la concertation publique en vue de créer la gare de Bry-Villiers-Champigny. Menée par la SNCF Réseau, cette concertation se tiendra jusqu'au 6 juillet. Mercredi 1er juin, le Conseil du Stif (Syndicat des transports d'Ile-de-France) a approuvé le dossier de concertation de cette future station pour les lignes de RER E et Transilien P et a également adopté le schéma directeur du RER E à l'Est.

Cette station de Bry-Villiers-Champigny sera connectée avec la ligne 15 Sud. Concernant la ligne de RER E et Transilien P, la station Bry-Villiers-Champigny sera positionnée entre celles des Boullereaux (Champigny-sur-Marne) et de Villiers-sur-Marne – Le Plessis-Tréville. Concernant la ligne 15 Sud, elle sera située entre celles de Champigny Centre et Noisy-Champs.



Cette nouvelle gare, qui devrait accueillir quelques 50 000 usagers chaque jour, permettra à la fois de desservir les nouveaux quartiers de ville de ces trois communes, la zone commerciale Ikea, mais aussi de limiter les correspondances des voyageurs en provenance de la grande couronne qui souhaitent poursuivre leur voyage sur le réseau du Grand Paris Express sans transiter par Paris. Elle sera complétée d'une gare routière où convergeront différentes lignes de bus, et sera notamment sur la trajectoire du couloir Altival. Les deux quais de la gare (RER E & Transilien P) et ligne 15 Sud seront reliés par un passage souterrain permettant aux voyageurs de passer de l'un à l'autre

en 3 minutes de correspondance.



La concertation qui va se tenir durant un mois va permettre de discuter des enjeux de cette gare en termes de développement urbain, économique, de praticité pour les habitants... ainsi que de son insertion dans le paysage. Restera néanmoins une question qui n'est pas encore réglée : celle de son financement et de ses délais de réalisation.

Qui va payer, et quand ?

Au complet, le projet de double station est estimé à 348 millions d'euros. Car il ne s'agit pas seulement de réaliser une gare. Afin de permettre à un maximum de trains RER E et Transilien P de s'arrêter et d'améliorer les conditions d'exploitation du RER E, il est en effet prévu de créer une nouvelle voie ferroviaire depuis l'arrière-gare des Boullereaux-Champigny jusqu'à la gare de Villiers-sur-Marne – Le Plessis-Trévisé, sur environ 3 km, et de créer une voie tiroir en arrière-gare de Villiers-sur-Marne – Le Plessis-Trévisé pour permettre le retournement des trains RER E venant de Paris et en terminus, sans encombrer la voie principale. De nouvelles infrastructures qui ont un coût, à la fois foncier et de réalisation. Pour l'instant, les études préalables ont été financées par la Société du Grand Paris et l'EPA Marne. Les études opérationnelles et les travaux, eux, restent à financer. Reste aussi à préciser la date de mise en service de cette gare d'interconnexion : horizon 2022, comme la ligne 15 Sud du Grand Paris Express, ou 2025 ? En mars dernier, Manuel Valls a confirmé [que cette gare verrait bien le jour](#), et avait fait cette promesse en même temps que celle du prolongement du RER E à l'Ouest jusqu'à Mantes-la-Jolie. Une annonce qui avait été saluée par les présidents des Conseils départementaux du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne, militants de longue date avec les maires des villes concernées pour que la gare RER de Bry Villiers Champigny soit réalisée en même temps que la ligne 15 Sud. [Les deux présidents de département avaient alors demandé que cette déclaration soit assortie d'un engagement financier](#). En mars, [le Conseil départemental a également voté en ce sens un voeu à l'unanimité](#). Lors du Conseil du Stif de ce mercredi 1er juin, les élus ont rappelé « le caractère indispensable de l'interconnexion entre les lignes 15 sud, E et P à Bry-Villiers-Champigny » et le maintien d'un calendrier de mise en service de cette gare le plus proche possible de celui de la gare de la ligne 15 sud. Le Conseil a également demandé à la SGP « de financer la réalisation de cette opération, estimée à 348 millions d'euros, et de l'inscrire dans son Dossier d'Opérations d'Investissements (DOI). » Reste à trancher si c'est bien à la SGP de financer l'intégralité de ce projet, dont une partie concerne l'amélioration du fonctionnement du RER E et pas strictement le réseau du Grand Paris Express. Certes, la feuille de route de la SGP lui impose aussi de prendre sa part à la modernisation de l'existant. Mais son budget n'est pas extensible et elle doit aussi s'assurer de pouvoir boucler sa rocade express dans les délais. De son côté, SNCF Réseau (ex RFF) n'a qu'une faible marge de manœuvre, ne pouvant s'endetter davantage.

Pour les élus en tout cas, les votes du Stif sont une bonne nouvelle. « Ces votes acquis à l'unanimité sont une très bonne nouvelle et démontrent que les projets de transports publics avancent bien dans le Val-de-Marne. Les projets se développent autant dans l'ouest du département, avec le tramway Paris-Orly que dans l'est avec la gare Bry-Villiers-Champigny du RER E et le schéma directeur du RER E à l'est. Une fois encore la mobilisation des collectivités rassemblées autour de projets de services publics prouve son efficacité », s'est félicité Pierre Garzon, membre du bureau du Stif et vice-président PCF du Conseil départemental tandis que son président, Christian Favier, se réjouissait du vote du Schéma directeur du réseau Paris Est « qui permettra une nette amélioration du fonctionnement du RER E à l'est. »

« Ce vote permettra l'engagement de 300 millions d'euros pour la modernisation de la ligne E », enjoint l'élu, qui se félicite également de ce que « le STIF ait porté à l'unanimité la revendication que la Société du Grand Paris assume le financement à 100% de cette gare d'interconnexion. »

Concertation mode d'emploi

Pour prendre connaissance de l'intégralité du dossier et interagir en ligne, rendez-vous sur le site : <http://www.bryvillierschampigny.fr>

Pour poser ses questions et donner son avis de vive voix, deux réunions sont prévues ainsi que deux ateliers thématiques aux dates et lieux suivants.

Réunions

Le 21 juin à 20 h – Gymnase Pascal Tabanelli 11 rue de Musselburgh Champigny-sur-Marne
Le 30 juin à 20 h – Cinéma Le Casino 13 rue Guillaume Budé Villiers-sur-Marne

Ateliers

Traitement foncier et environnemental de la gare – Quartier des Simonettes »

Le 14 juin à 19h – École Albert Thomas 46 rue Charles Fourier Champigny-sur-Marne

Nouveaux usages et accès à la gare »

Le 27 juin à 20 h – Espace Émilie Carles 9-11 rue du Bois Saint-Denis Villiers-sur-Marne
(Inscription obligatoire du 10 au 24 juin via contact@sncf-bvc.fr)